



## Compte Rendu

# FORMATION SPECIALISEE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT)CST

Mercredi 03 Décembre 2025



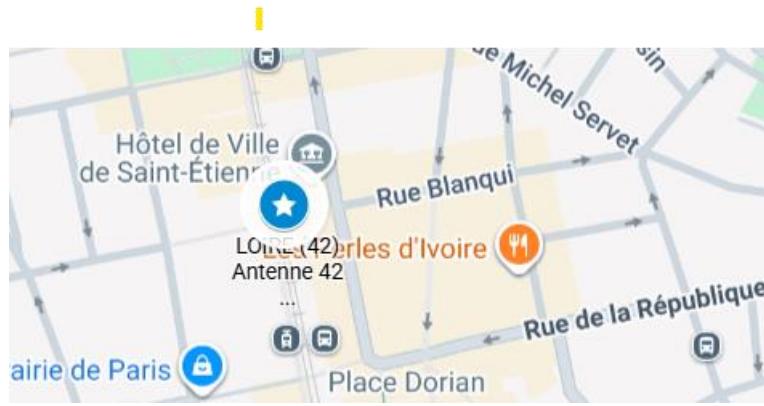
### Ordre du jour

Approbation du compte rendu de la séance du 15 octobre 2025

1. **DPERF** – Test vaisselle QUIET – **Pour information**
2. **DRH** – Rapport annuel d'activité de la médecine préventive - **Pour information**
3. **DRH** – Guide « aménagement de postes de travail dans les lycées » – **Pour information**
4. **DRH** – Retrait du harnais dans la fiche prévention « travail en hauteur » - **pour avis**
5. **DRH** – Fiches prévention «conduite d'engins de chantier chariots de manutention et gerbeurs » et « conduite de véhicule équipé d'une remorque » **pour information**



### **Antenne de St Etienne**



Les nuisances sonores au sein de l'antenne de St Etienne ont recommencé depuis lundi 01 décembre 2025 !

Il y a un mois et demi environ, les agents avaient reçu une information orale de certains agents, comme quoi ce marché n'avait pas été renouvelé.

En est-on sûr ??!!

Cela dit, plus aucune activité et nuisance pendant ce laps de temps jusqu'au lundi 01 décembre 2025.

Malheureusement, rien d'officiel n'a été communiqué par leur hiérarchie !

Nous avions déjà parlé de cette situation à plusieurs reprises au F3SCT.

Rien de résolu ?

Pouvez-vous éclaircir sur cette situation ?

En conséquence, FO nous renouvelle sa demande d'octroyer aux collègues qui le désire un 3<sup>ème</sup> jour de télétravail tant que cette situation n'est pas résolue.

**DPERLY – Test vaisselle QUIET – DPDPERLY vaisselle**

Pour Force Ouvrière, nous considérons que la vaisselle silencieuse peut être un élément supplémentaire pour réduire significativement le niveau sonore généré lors de l'empilage de la vaisselle qui est une source récurrente de nuisance dans les cuisines collectives.

Nous notons également que des mesures acoustiques ont été effectuées à l'aide d'un sonomètre. FO tient à souligner qu'assez souvent ces mesures sont effectuées uniquement avec le fonctionnement de la machine mais jamais en plein service avec le bruit des paniers, des couverts, des changements des poubelles, de la grosse plonge, des élèves dans la salle, des chaises.

Pour pouvoir travailler dans un environnement de travail plus confortable nous souhaitons que les agents puissent obtenir des bouchons moulés.

Cet EPI permet de réduire le bruit tout en pouvant écouter nos collègues.

Sa durée de validité est de 10 ans pour une demi-journée de travail et de 5 ans pour une journée de 8 heures. Il est donc légitime de voir combien d'agents n'ont toujours pas.

Nous comprenons qu'il peut y avoir un coup mais cela permettrait un grand confort pour nos collègues.

**DRH – Rapport annuel d'activité de la médecine préventive - |**

Force Ouvrière tient à remercier pour ce rapport très complet.

Nous voudrions savoir combien d'agents de plus de 5 ans, 8 ans, 10 ans ou plus n'ont toujours pas eu de visite médicale.

Nous alertons sur le non-replacement des mi-temps thérapeutique dans les lycées.

**DRH – Guide « aménagement de postes de travail dans les lycées »**

Pour Force ouvrière nous remercions le travail qui a été fait car nous retrouvons un dossier très bien fait.

Nous souhaiterions alerter la région une nouvelle fois que certains établissements ne respectent pas les restrictions médicales faites par le médecin du travail au vu du manque de personnel. Si ce guide n'est pas imposé par l'employeur, il restera, comme tant d'autres, dans un tiroir à prendre la poussière.

**DRH – Retrait du harnais dans la fiche prévention « travail en hauteur » -**

L'exécutif n'ayant pas donné la parole à notre Organisation Syndicale, FO a été contrainte à un vote négatif.

**Vote FO:    *Contre*****DRH – Fiches prévention « conduite d'engins de chantier chariots de manutention et gerbeurs » et « conduite de véhicule équipé d'une remorque » – Pour information**

### **Questions Diverses**

**1/ Nous souhaiterions que la F3SCT ait un point sur les conclusions de l'enquête administrative conduite au lycée Gabriel Voisin .**

**Réponse de la DPLPE :**

Comme évoqué en séance du 15 octobre dernier, l'enquête administrative était diligentée par le Rectorat ; malgré notre demande, les conclusions n'ont pas été communiquées à la Région. Du côté de la Région, des entretiens auprès de tous les agents ont été menés à la suite de la demande syndicale. Un retour a été fait aux agents le 16 juin dernier.

**2/ Le lycée Marcel Pardé ne dispose pas de salle de repos. Les personnels ne peuvent pas utiliser le réfectoire pour prendre leur repas tiré du sac et sont obligés de sortir ou de rentrer chez eux .**

**Réponse de la DPLPE :**

Le Proviseur a interdit, pour raisons sanitaires, l'entrée de denrées alimentaires extérieures dans le réfectoire. Cela s'applique autant pour les élèves que pour l'ensemble des personnels de l'établissement (Région, profs, administratifs)

Il existe deux lieux mis à disposition des agents pour la prise de repas :

- La salle des personnels : une salle commune pour tous les personnels de l'établissement mais qui n'est pas utilisée par les agents régionaux.
- La salle de pause dans l'administration : les agents ne souhaitent pas y aller car ils ne veulent pas traverser l'établissement.

**3/ Au lycée la Côtière à La Boisse une nouvelle section Pro a été inaugurée à la rentrée avec 500 élèves supplémentaires et 1200 m<sup>2</sup> de surface en plus dans le nouveau bâtiment...**

Tout ça pour 0 embauche !

**Réponse de la DPLPE :**

Le lycée n'a pas d'internat, la restauration est externalisée, le service de plonge est assuré par le prestataire.

En conséquence, les agents d'entretien du lycée ont pu absorber la charge des nouvelles surfaces à entretenir. Le protocole d'entretien préconisé est respecté. Aucune alerte particulière n'a été adressée aux services régionaux depuis la rentrée.

**4/** Nous voulions faire remonter de nombreux signalements concernant la qualité des dernières chaussures de cuisine et de ménage qui génère de nombreux problèmes : tailles trop petites inconfortables voire blessantes ces chaussures restant pour la plupart dans le vestiaire faute de pouvoir le porter durant 8 h ...

Pour FO une enveloppe budgétaire à disposition des agents et des adresses de fournisseurs par secteur serait une bonne solution.

Pour FO nous souhaiterions également un nouveau groupe de travail, qui aurait dû avoir lieu, sur les EPI.

Réponse de la DPERLY :

« Lors du dernier groupe de travail, le principe d'un marché avait été acté (et non une enveloppe budgétaire à disposition des agents et des adresses de fournisseurs par secteur). Un calendrier avait été présenté ; il reste d'actualité. Un nouveau groupe de travail sera programmé début 2026. »

**5/** Nous devions avoir un bilan sur les établissements externalisés qui devait se faire durant l'année 2025.

A l'heure actuelle aucun retour.

Nous souhaiterions avoir ce bilan.

FO souhaite rappeler que nous sommes contre l'externalisation.

Réponse de la DPERLY :

Le bilan relatif aux établissements externalisés est bien prévu, comme annoncé, mais il est encore en cours de consolidation. Plusieurs données doivent encore être croisées (aspects budgétaires, organisationnels, qualité du service, retours des équipes...) afin de garantir une présentation complète et fiable.

Nous proposons de le mettre à l'ordre du jour d'un prochain CST

**6/ Force Ouvrière a été alerté par de nombreux agents concernant le Lycée de Murat à Issoire.**

Nous demandons que la Formation Spécialisée puisse intervenir au sein de cet établissement

Réponse :

Le SPASS n'a pas connaissance de situations individuelle ou collective. Du côté du service de proximité DPLPE, seule une situation de tension entre deux agents est remontée en septembre dernier.

La Formation Spécialisée étant prise par le temps, nous n'avons pas pu débattre sur les questions diverses.

Nous remercions la Région pour nous les avoir fait parvenir par écrit.

Cependant, Force Ouvrière ne saurait se satisfaire des éléments qui nous ont été communiqués.

Nous souhaitons donc revoir certains points avant l'acceptation du PV.



*Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Région Auvergne Rhône-Alpes*

Bureau de LYON	Tel : 04.26.73.40.22
Bureau de CLERMONT-FERRAND	Tel : 04.73.31.62.94
Secrétaire Général Jérôme DUPIN	Tel : 07.60.95.10.16
Trésorier Général Serge CHAUVIN	Tel : 06.64.96.84.31

*Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes 59 BD Léon Jouhaux 63000 Clermont-Ferrand*

**<https://fo4319.wixsite.com/auvergnerhonealpes>**